

PRÉSERVER ET CRÉER DES EMPLOIS

Le 26 mars 2009

Le gouvernement annonce dans le budget de 2009 d'importantes mesures pour préserver et créer des emplois dès aujourd'hui. Ces initiatives aideront la population ontarienne à faire face à la tourmente économique actuelle, mais elles contribueront également à la compétitivité future de l'Ontario en renforçant l'infrastructure fondamentale de la province, en investissant dans les compétences et les connaissances de la main-d'oeuvre ontarienne et en soutenant des secteurs clés. Ces mesures mettent à profit les investissements considérables qu'a faits le gouvernement McGuinty depuis 2003.

Le gouvernement investit 34 milliards de dollars pour les deux prochaines années afin de stimuler la croissance économique et d'aider les familles ontariennes. C'est pourquoi il a conçu un plan de stimulation d'envergure pour remettre la province sur la voie de la croissance, ainsi que pour préserver et créer des emplois. Cet investissement représente 2,9 % du produit intérieur brut, ce qui dépasse le minimum recommandé par le Fonds monétaire international en ce qui concerne les mesures de stimulation à court terme.

INFRASTRUCTURE

Les investissements stratégiques dans l'infrastructure fournissent des emplois à court terme et posent les fondements de l'économie de demain, en permettant un déplacement plus rapide et plus efficient des personnes, des biens et des idées.

Le gouvernement affecte 32,5 milliards de dollars pour réaliser des projets d'infrastructure au cours des deux prochains exercices, ce qui appuiera quelque 146 000 emplois en 2009-2010 et 168 000 emplois en 2010-2011.

Ces investissements reposent sur le plan d'investissement dans l'infrastructure ReNouveau Ontario auquel le gouvernement consacre 30 milliards de dollars et qui sera achevé en 2008-2009, un an avant l'échéance fixée.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement a investi 18 milliards de dollars dans l'infrastructure, y compris des fonds ponctuels de 1,1 milliard de dollars versés directement aux municipalités dans le cadre de la *Loi de 2008 permettant d'investir dans l'Ontario*. Ces investissements ont appuyé plus de 85 000 emplois en 2007-2008 et permis d'en créer et d'en préserver plus de 100 000 en 2008-2009.

L'Ontario compte actuellement plus de 30 grands projets d'infrastructure en cours, chacun valant plus de 100 millions de dollars.

EXEMPLES DE GRANDS PROJETS

- ▶ Élargissement à quatre voies de la route 69 jusqu'à Sudbury
- ▶ Centre régional de santé de North Bay
- ▶ Élargissement à quatre voies de la route 11 jusqu'à North Bay – dernier tronçon
- ▶ London Health Sciences Centre et St. Joseph's Health Centre -- 2^e étape
- ▶ Construction d'un saut-de-mouton dans le secteur ouest de Toronto pour améliorer le service de la ligne Georgetown de GO Transit
- ▶ Palais de justice central de Durham, à Oshawa
- ▶ Centre régional de cancérologie de L'Hôpital d'Ottawa (L'Hôpital d'Ottawa/Hôpital Queensway Carleton)
- ▶ Hôpital général de Kingston et Centre de cancérologie du Sud-Est de l'Ontario
- ▶ Initiatives pour améliorer la sécurité sur les routes 11 et 17, près de North Bay et dans le Nord-Ouest de l'Ontario
- ▶ Construction de l'aile M à l'emplacement Bayview du Centre Sunnybrook des sciences de la santé
- ▶ Ajout d'une troisième voie au corridor Lakeshore Ouest de GO Transit pour améliorer le service ferroviaire sur le corridor le plus utilisé du réseau
- ▶ Élargissement de l'autoroute Queen Elizabeth (QEW) à St. Catharines
- ▶ Centre de santé Meno Ya Win de Sioux Lookout
- ▶ Élargissement de tronçons de l'autoroute 401 près de Woodstock
- ▶ Centre de jeunes Roy McMurtry à Brampton

On estime que, au total, 45 000 emplois seront créés grâce à ces projets.

CRÉATION D'EMPLOIS ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Les avantages économiques d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et scolarisée sont évidents. Le gouvernement McGuinty renforce son soutien afin d'aider un plus grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens au chômage ou sous-employés à se préparer à la nouvelle économie en versant une aide transitoire supplémentaire de plus de 750 millions de dollars sur deux ans consacrée à des initiatives d'emploi et de formation. Cet investissement appuie notamment les emplois d'été, la formation professionnelle, l'alphabétisation, les services aux néo-Canadiennes et aux néo-Canadiens, ainsi que la bonification proposée des crédits d'impôts pour la formation.

Formation professionnelle

Le budget de 2009 prévoit l'affectation de près de 700 millions de dollars sur deux ans pour de nouvelles initiatives de formation professionnelle et d'alphabétisation et pour l'amélioration des programmes existants :

- 94 millions de dollars sur deux ans en vue d'accroître le soutien aux néo-Canadiennes et aux néo-Canadiens, en leur offrant notamment des possibilités de formation relais et de mentorat, ce qui viendra en aide à 15 000 clients de plus chaque année;

- 90 millions de dollars sur deux ans pour élargir les programmes d'alphabétisation et de formation de base, qui appuieront notamment des projets communautaires ainsi que des initiatives d'apprentissage à distance et d'alphabétisation en milieu de travail, ce qui aidera jusqu'à 13 000 personnes par année;
- 50 millions de dollars par année pour la bonification proposée du crédit d'impôt pour l'éducation coopérative et pour faire du crédit d'impôt pour la formation en apprentissage le crédit le plus généreux de tout le Canada.

Emplois d'été

Le gouvernement ontarien augmente le financement destiné aux emplois d'été pour les jeunes, pour le porter à près de 90 millions de dollars. Grâce à cette hausse de 57 %, plus de 100 000 jeunes bénéficieront cette année de l'appui apporté aux programmes d'emploi d'été, comparativement à 73 000 l'été dernier.

SOUTIEN SECTORIEL

Le gouvernement est déterminé à collaborer avec des secteurs clés pour les aider à augmenter leur capacité concurrentielle afin qu'ils puissent demeurer de grands acteurs de l'économie ontarienne.

Le budget de 2009 prévoit un soutien à des secteurs clés de l'Ontario, notamment la fabrication, l'exploitation forestière, les mines, l'agriculture et les petites entreprises.

Fabrication

- Le gouvernement offre un allègement fiscal additionnel de 110 millions de dollars aux fabricants en 2011-2012, en prolongeant, comme le fait le gouvernement fédéral, l'application temporaire de la déduction pour amortissement accéléré au taux de 50 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire, pour les investissements en machines et en matériel de fabrication et de transformation effectués en 2010 et en 2011.
- Les économies que réalise le secteur manufacturier ontarien grâce à l'élimination de l'impôt sur le capital et la réduction de l'impôt des sociétés proposée dans le budget de 2009 procureraient à ce secteur plus de 1,3 milliard de dollars par année en allègement fiscal supplémentaire, une fois toutes les mesures nécessaires mises en oeuvre.

Économie du Nord

- Le gouvernement affecte environ 58 millions de dollars pour prolonger d'un an le Programme de transition et de réduction des coûts d'électricité pour l'industrie des pâtes et papiers du Nord, lequel offrira aux usines admissibles une remise sur le prix de l'électricité de 1,8 cent le kilowatt-heure.
- Le gouvernement investit un montant record de 648 millions de dollars en 2009-2010 dans des projets d'amélioration des routes provinciales dans le Nord de la province.
- Le gouvernement affecte 2 millions de dollars par année au cours des quatre prochaines années aux entreprises d'équipement et de services et aux associations sectorielles des industries minière et forestière afin d'accroître leur capacité d'exportation et de favoriser une augmentation des ventes sur les marchés internationaux.

- Le gouvernement fournit 40 millions de dollars sur trois ans pour réaliser des initiatives appuyant la modernisation de la *Loi sur les mines*.
- Le gouvernement provincial prévoit investir des ressources additionnelles dans les aéroports en régions éloignées, le réseau de routes d'hiver et la restauration des emplacements de la ligne de radar centre Canada.

Agriculture

- Le budget prévoit l'affectation de 8 millions de dollars par année à compter de 2009-2010 pour promouvoir les produits alimentaires ontariens dans le secteur parapublic.
- Le gouvernement verse 1,5 million de dollars au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales pour qu'il planifie l'établissement de nouveaux centres de recherche agroalimentaire qui mettront l'accent sur l'élevage de bétail, la production de cultures, l'énergie renouvelable, la nutrition et la santé.
- Le budget prévoit l'établissement de nouvelles définitions plus claires des produits alimentaires afin qu'il soit plus facile pour les producteurs d'aliments de vendre les produits ontariens et pour les consommateurs de les repérer.

Petites entreprises

- Le gouvernement propose des mesures pour qu'un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises aient droit au crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario, un crédit d'impôt remboursable.
- Le gouvernement accorde une déduction pour amortissement accéléré temporaire applicable aux achats d'ordinateurs et de logiciels admissibles.
- Dans le budget de 2009, le gouvernement propose des mesures fiscales qui apporteraient un soutien de plus de 1 milliard de dollars sur trois ans aux petites entreprises ontariennes.

- 30 -

Renseignements (médias)

Alicia Johnston, Bureau du ministre, 416 325-3645
Scott Blodgett, Ministère des Finances, 416 325-0324

ontario.ca/nouvelles-finances

Available in English

Renseignements (public)

1 800 337-7222